

NOUVEAU CONCOURS

Objectif CRPE

CONCOURS **2024**
et
2025

Guide d'accompagnement

*Pour réussir le concours
en toute sérénité !*

Présentation du nouveau concours

Questions-réponses sur le CRPE

Des conseils et des témoignages

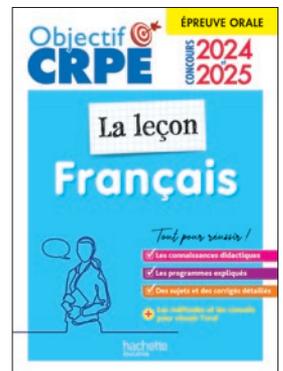
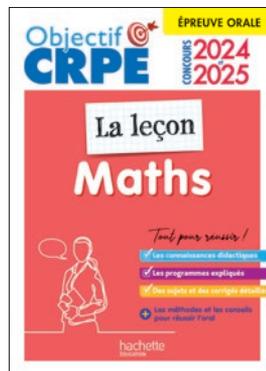
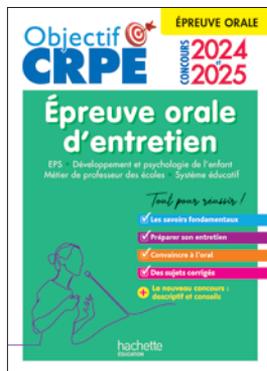
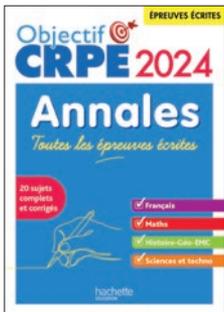
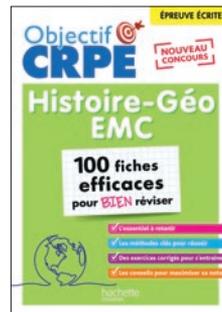
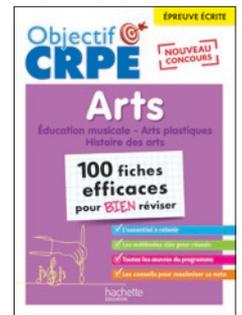
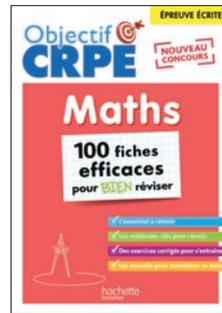
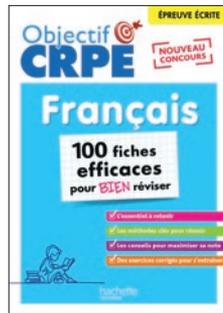
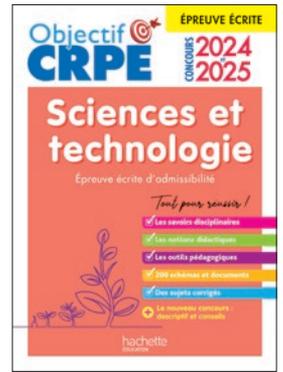
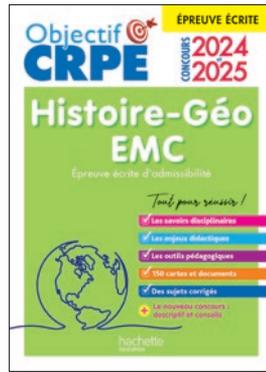
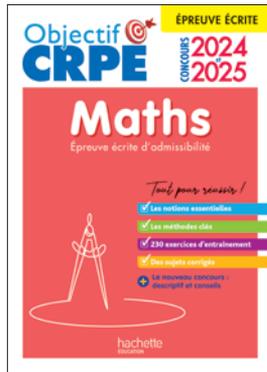
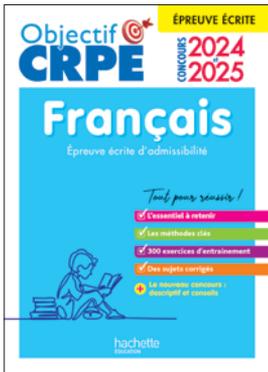
hachette
ÉDUCATION

Offert !

Réussissez le concours

Objectif CRPE

avec



SOMMAIRE

Objectif concours !

Toutes les réponses à vos questions
sur le nouveau CRPE

Objectif réussite !

Les nouvelles épreuves du CRPE décryptées et
les ouvrages incontournables pour les préparer

Objectif zéro stress !

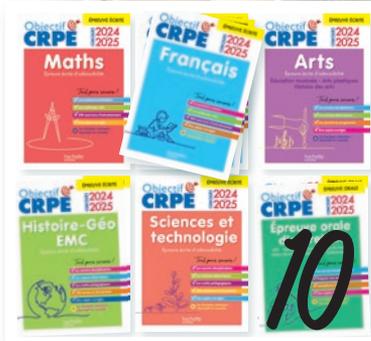
Des professeures des écoles en maternelle
et en élémentaire vous font part de leurs
expériences et vous livrent leurs conseils

Objectif neuro-éducation !

Les éclairages d'une experte sur
les neurosciences cognitives et l'apprentissage

pages

4



Photos et illustrations : © Shutterstock

Conception et réalisation : Manon Guérin, Stéphanie Benoit
Édition : Stéphanie Jouzier, Emilie Saintot
Avec la participation d'Anne-Sophie Molinié
et Philippe Coubetergues (pages 6 à 9)

© Hachette Livre 2023.

58 rue Jean Bleuzen, 92170 Vanves

www.parascolaire.hachette-education.fr

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés
pour tous pays.

Depuis la session 2022,
le concours de recrutement
de professeurs des écoles a évolué.

Objectif concours

Seuls les étudiants inscrits en 2nde année de master ou les candidats déjà titulaires d'un master (et non plus les étudiants inscrits en 1^{re} année) peuvent se présenter aux concours externes de recrutement des professeurs.

Vous vous posez sans doute de nombreuses questions sur la formation et le nouveau concours. Nos formateurs y répondent.

LE CHIFFRE

Pour la session 2023,

56 146
candidatures

ont été enregistrées pour les
concours de recrutement de
professeurs des écoles de
l'enseignement public





Questions - réponses

SUR LE CRPE

Y a-t-il un concours pour enseigner en école maternelle ou élémentaire ?

Le concours pour devenir professeur des écoles (CRPE) est le même que vous vouliez enseigner en école maternelle ou en école élémentaire. Une fois devenu professeur des écoles, vous pourrez émettre des vœux pour enseigner soit en maternelle, soit en élémentaire.

Qu'est-ce qui change ?

- Depuis de la session 2022, le concours ne se déroule plus à la fin de la 1^{re} année de master (M1) mais à la fin de la 2^e année (M2).
- Les épreuves sont différentes : trois épreuves écrites (admissibilité) + deux épreuves orales et une épreuve orale facultative en langue étrangère (admission). Leur dimension professionnelle est renforcée, en particulier sur l'épreuve d'application (écrit) et les épreuves orales.
- La professionnalisation et la formation en alternance sont privilégiées.

Quelles sont les épreuves du nouveau concours ?

Les candidats au CRPE doivent passer :

- **Trois épreuves écrites d'admissibilité :**
 - Une épreuve disciplinaire de français de 3 heures (coefficient 1) notée sur 20 : elle prend appui sur un texte et comporte 3 parties (étude de la langue, lexique, analyse).
 - Une épreuve disciplinaire de mathématiques de 3 heures (coefficient 1) notée sur 20 : elle comprend 3 exercices indépendants les uns des autres.
 - Une épreuve d'application de 3 heures (coefficient 1) notée sur 20 : elle est fondée sur un dossier. Le candidat a le choix entre 3 sujets portant sur 3 domaines distincts : sciences et technologie / histoire, géographie, enseignement moral et civique / arts. L'épreuve repose essentiellement sur les démarches d'apprentissages. Pour chacune de ces 3 épreuves écrites, toute note inférieure à 5/20 est éliminatoire.

Deux épreuves orales d'admission :

- Une épreuve de leçon en français et mathématiques (coefficient 4) notée sur 20.
- Une épreuve d'entretien en deux parties : éducation physique et sportive, puis entretien de motivation sur la connaissance du service public. Durée : 1 heure et 5 minutes (coefficient 2), notée sur 20 (chacune des deux parties de cette épreuve est notée sur 10).

Dans chacune de ces deux épreuves, la note de 0/20 est éliminatoire.

- Une épreuve facultative en langue étrangère (espagnol, allemand, italien ou anglais) sur un document pédagogique fourni par le jury : 30 minutes de préparation, 30 minutes d'exposé dont 10 minutes dans la langue choisie au niveau minimum B2. Seuls les points au-dessus de 10/20 sont comptabilisés. Vous pouvez consulter le descriptif des épreuves des concours sur le site *devenir enseignant*.

À quoi les jurys sont attentifs ?

Les jurys sont attentifs à la maîtrise dont témoigne le candidat en termes de connaissances relatives :

- aux textes officiels (programmes, socle commun et parcours) ;
- aux publics et aux contextes ;
- aux contenus d'apprentissage abordés dans les 3 cycles ;
- aux méthodes d'enseignement pratiquées dans les 3 cycles.

Il est également attendu une bonne maîtrise des compétences liées :

- à la pédagogie transdisciplinaire ;
- aux didactiques disciplinaires, principalement celles des fondamentaux mais également celles des autres disciplines ;
- à la communication écrite et orale.

Qui peut se présenter au concours ?

Pour se présenter au CRPE externe, le candidat doit pouvoir justifier d'un master 2 ou d'une inscription en deuxième année de master (pas nécessairement un Master MEEF), quel que soit le cursus universitaire d'appartenance.

Quel cursus privilégier ?

Le Master MEEF apparaît comme le cursus le mieux adapté à la préparation du

CRPE. Toutes les licences permettent de rentrer en Master MEEF. Depuis la rentrée 2019, un parcours de préprofessionnalisation est proposé à partir de la licence 2 (L2) aux étudiants se destinant au métier de professeur. Il permet une entrée progressive dans le métier de professeur par un accompagnement et une prise de responsabilités adaptés. Les étudiants travaillent au contact des élèves dès la licence L2 et sont rémunérés durant les 3 années de préprofessionnalisation.

Quand a lieu le concours ?

Le concours a lieu en fin de seconde année de master. Les épreuves écrites se déroulent à l'heure actuelle au cours du mois d'avril, les épreuves orales entre la fin du mois de mai et la fin du mois de juin. Le prochain concours devrait se dérouler selon un calendrier comparable.

Comment je m'inscris ?

Les inscriptions aux concours du CRPE sont accessibles en ligne sur le site du ministère de l'Éducation nationale dédié au recrutement des professeurs :

www.devenirenseignant.gouv.fr

Où le passer ?

Les candidats passent le concours dans l'académie de leur choix. Ce choix les engage en cas de réussite au concours à accepter d'être nommés dans la même académie.

Est-il nécessaire d'être inscrit en Master MEEF (métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) pour pouvoir s'inscrire au CRPE ?

Non, cela n'est pas obligatoire, même si la préparation spécifique que propose un Master MEEF est conseillée. Il est possible de passer le concours en candidat libre.

Quand s'inscrit-on au concours du CRPE ?

Les inscriptions au concours se font en début d'année universitaire, à l'automne, assez tôt après la rentrée, en général au mois d'octobre. Chaque année, les dates de début et de fin des inscriptions sont indiquées sur le site du ministère de l'éducation nationale (devenirenseignant.gouv.fr). Il faut être très attentif à la date de clôture de ces inscriptions au concours, qui sont distinctes de l'inscription en INSPÉ (institut national supérieur du professorat et de l'éducation). Une fois le délai passé, il est absolument impossible de s'inscrire.

À quel moment peut-on passer le concours du CRPE ?

Les étudiants inscrits en master MEEF se présentent au concours de recrutement des enseignants du premier degré à la fin de leur seconde année de master (M2). Les étudiants déjà titulaires d'un autre master peuvent présenter le concours dès la fin de la première année de préparation (fin de M1). Désormais, pour être nommés professeurs stagiaires, les lauréats du CRPE doivent être en possession d'un diplôme de master complet.

Existe-t-il une limite d'âge pour s'inscrire au CRPE ?

Non, il n'existe pas de limite d'âge pour s'inscrire à ce concours. La seule limite est celle de l'âge de la retraite qui ne doit pas être atteint au moment de la titularisation.

À quelle date seront publiés les résultats du CRPE ?

Les résultats d'admissibilité du CRPE sont à l'heure actuelle publiés par académie entre la fin du mois d'avril et la mi-mai. Les résultats d'admission au concours sont publiés entre la fin du mois de juin et le début du mois de juillet.

En cas d'admission au CRPE, est-il possible de choisir son affectation ?

Non, le candidat admis au concours du CRPE ne choisit pas son affectation. Il est affecté dans l'académie dans laquelle il a passé les épreuves du concours.

Les épreuves du concours CRPE sont-elles différentes selon les académies ?

Le CRPE est un concours national. La nature des épreuves est strictement identique selon les académies sur tout le territoire français.

Les sujets sont harmonisés à l'échelle nationale et communs pour tous les candidats, a minima d'une même région.

Existe-t-il une note éliminatoire pour les épreuves ?

À l'écrit, pour les épreuves d'admissibilité donc, toute note inférieure à 5/20 obtenue à l'épreuve de français ou à l'épreuve de mathématiques ou à l'épreuve optionnelle d'application est éliminatoire. À l'oral, la note de 0/20 obtenue dans l'une des deux épreuves obligatoires est éliminatoire.

Est-il possible de changer d'académie pour le passage à l'oral ?

Non, l'évaluation et le classement des candidats se faisant sur l'ensemble des épreuves, écrites et orales, le candidat passe les épreuves orales dans l'académie où il a passé les épreuves écrites.

Si je ne suis pas admissible, quand puis-je retenter ma chance ?

Un candidat non admissible peut de nouveau s'inscrire au concours et le repasser dès la session suivante.

Est-il possible de s'inscrire pour le CRPE dans l'académie de son choix et, éventuellement, dans plusieurs académies ?

Il est possible de s'inscrire pour passer le concours de professeurs des écoles dans l'académie de son choix, indépendamment de l'académie dans laquelle le candidat prépare le concours. Il est également possible de s'inscrire dans plusieurs académies, mais comme les épreuves se déroulent aux mêmes dates dans toutes les académies, l'académie choisie sera celle où il passe la première épreuve.

En outre, le candidat lauréat sera affecté dans l'académie où il aura passé le concours.

Un professeur des écoles dans le privé a-t-il le statut de fonctionnaire ?

Non. Les enseignants du privé sous contrat d'association n'ont pas le statut de fonctionnaire, même s'ils sont rémunérés par l'État. Ils ont le même employeur mais le concours du CRPE permet d'obtenir un contrat définitif de titulaire dans l'enseignement public.

Peut-on s'entraîner sur des sujets de l'ancien concours même s'il a été réformé ?

Les épreuves étant modifiées, il n'est pas conseillé aux candidats de s'entraîner sur les anciens sujets, dont la forme ne correspond plus aux épreuves nouvelles.

En cas de reconversion, quels conseils particuliers pouvez-vous donner pour maximiser ses chances de réussite ?

En cas de reconversion, il est recommandé pour candidater à une inscription en MEEF de témoigner d'un bon niveau

licence et d'un bon bagage de généraliste.

Il sera peut-être possible en fonction du cursus antérieur des étudiants en reconversion, d'entrer directement en deuxième année de MEEF, mais c'est à confirmer.

Quelle calculatrice, est autorisée au concours ?

Sur les sujets 2023 du prochain concours, il est indiqué :

« l'usage de la calculatrice est autorisé dans les conditions relevant de la circulaire du 17 juin 2021 BOEN du 29 juillet 2021.

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout document, et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit. »

Quand auront lieu les épreuves orales d'admission au CRPE ?

Les épreuves d'admission au concours se déroulent en principe, entre la fin du mois de mai et la fin du mois de juin.

Que se passe-t-il si j'échoue au concours mais que je réussis mon master MEEF ?

Un étudiant reçu au master mais ayant échoué au concours a la possibilité de repasser le concours en candidat libre.

Inversement, un candidat reçu au concours, mais n'ayant pas validé son Master, bénéficiera normalement (comme c'était le cas avec l'ancienne formule du concours) d'un report du bénéfice de son concours d'une année lui permettant de valider son diplôme.

Qu'en est-il des candidats en situation de handicap ?



Les candidats en situation de handicap peuvent solliciter un aménagement des conditions de concours en adressant leur demande à l'un des médecins désignés par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) territorialement compétente. La demande doit être formulée au plus tard à la date limite d'inscription au concours concerné, sauf dans le cas où le handicap est découvert après cette échéance ou si les besoins liés au handicap ont évolué, notamment en cas de changement d'orientation. Le médecin rend un avis qui est adressé à l'autorité administrative compétente pour ouvrir et organiser le concours, dans lequel il propose des aménagements. L'autorité administrative décide ensuite des aménagements accordés et notifie sa décision au candidat. Voir la circulaire n° 2015-127 du 3 août 2015.

**Réussir les épreuves du Concours
de recrutement de professeur des écoles
ne s'improvise pas.**

La collection **Objectif CRPE 
propose des ouvrages parfaitement adaptés
aux exigences du concours.**



Objectif réussite!

Nos ouvrages de préparation vous permettront d'acquérir tous les savoirs et les savoir-faire indispensables pour réussir le concours.

Découvrez nos 14 ouvrages conformes aux nouvelles épreuves du CRPE :

- ✓ des manuels **centrés sur les besoins des candidats**
- ✓ **des cours clairs, complets et visuels** pour réviser efficacement
- ✓ **des exemples et des méthodes** pour comprendre et progresser
- ✓ **des rubriques pour vous guider :**
« attention », « conseil », « remarque »,
« difficultés des élèves »,
« soyez stratégique »...
- ✓ **des exercices progressifs corrigés** pour s'entraîner
- ✓ **des sujets-types entièrement corrigés** et commentés pour s'évaluer



Pour préparer les 3 ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ

L'épreuve disciplinaire de français

L'épreuve prend appui sur un texte (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, etc.) d'environ 400 à 600 mots.

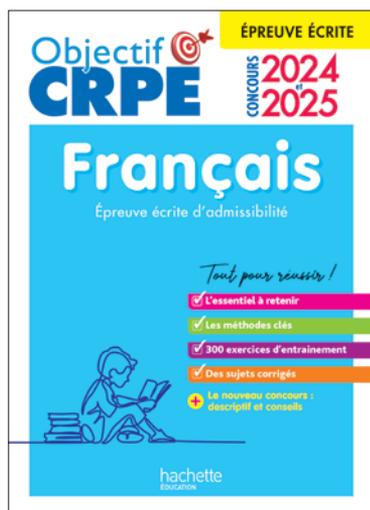
 **3 heures**

 **coefficient 1**

#1 Une partie consacrée à l'étude de la langue, permettant de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat.

#2 Une partie consacrée au lexique et à la compréhension lexicale.

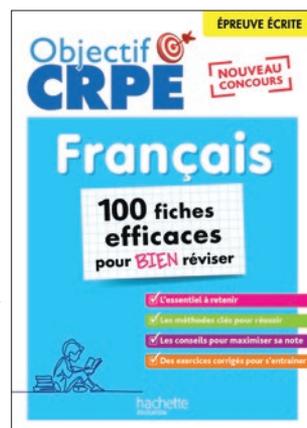
#3 Une partie consacrée à une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée sur celui-ci et dont la réponse prend la forme d'un développement présentant un raisonnement rédigé et structuré.



L'essentiel des connaissances requises pour l'épreuve écrite de français dans un format fiches très pratique !

TOUT-EN-UN
Cours + Méthodes
+ Exercices + Sujets corrigés

22,90€
TTC
France
métropolitaine



14,50€
TTC
France
métropolitaine

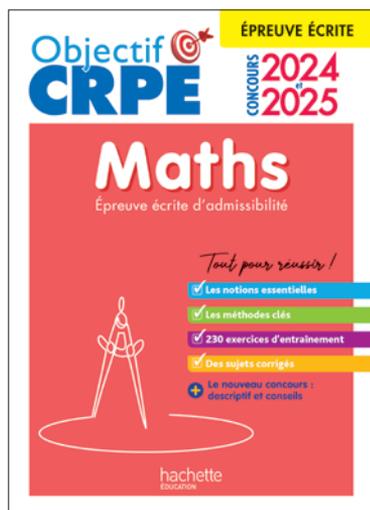


L'épreuve disciplinaire de mathématiques

L'épreuve est constituée d'un ensemble d'au moins trois exercices indépendants, permettant de vérifier les connaissances du candidat.

 3 heures

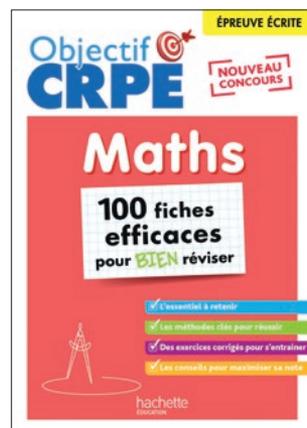
 coefficient 1



L'essentiel des connaissances requises pour l'épreuve écrite de maths dans un format fiches très pratique !

TOUT-EN-UN
Cours + Méthodes
+ Exercices + Sujets corrigés

22,90€
TTC
France
métropolitaine



14,50€
TTC
France
métropolitaine



L'épreuve écrite d'application

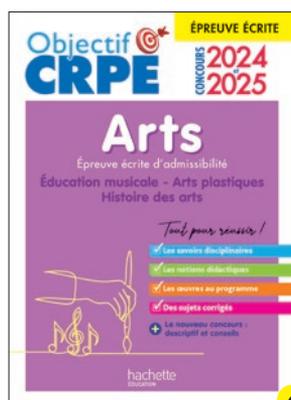
L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente. Le candidat a le choix au début de l'épreuve entre trois sujets portant respectivement sur l'un des domaines :

Arts / Histoire, géographie, enseignement moral et civique / Sciences et technologie

 **3 heures**

 **coefficient 1**

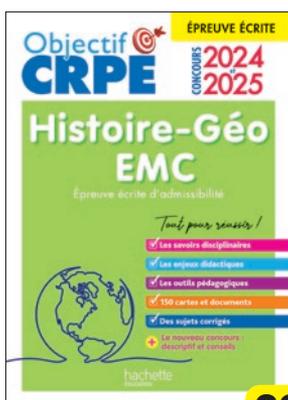
Le candidat dispose d'un dossier comportant notamment des travaux issus de la recherche et des documents pédagogiques. Le candidat est amené à montrer dans le domaine choisi une maîtrise disciplinaire en lien avec les contenus à enseigner et à appliquer cette maîtrise à la construction ou à l'analyse de démarches d'apprentissage.



22,90€
TTC
France
métropolitaine



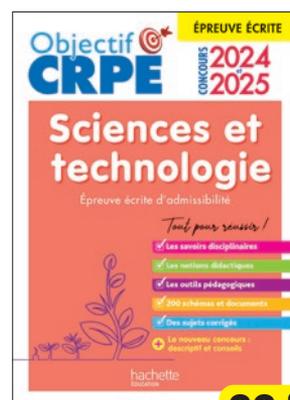
9 782017 226819



22,90€
TTC
France
métropolitaine



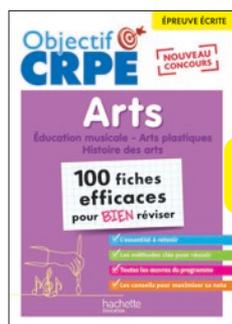
9 782017 186243



22,90€
TTC
France
métropolitaine



9 782017 226826



14,50€
TTC
France
métropolitaine



9 782017 226734



14,50€
TTC
France
métropolitaine



9 782017 226697



14,50€
TTC
France
métropolitaine

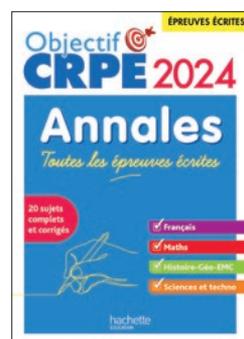
Les annales

- Le descriptif du nouveau concours et des épreuves de
 - Français
 - Maths
 - Histoire-Géographie
 - Sciences et technologie
- Des conseils
- 20 sujets complets et corrigés

22,90€
TTC
France
métropolitaine



9 782017 227007



POUR PRÉPARER LES 2 ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION

L'épreuve de leçon

L'épreuve porte successivement sur le français et les mathématiques. Elle a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire dans chacune de ces matières, permettant d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise des compétences pédagogiques du candidat.

Le jury soumet au candidat 2 sujets de leçon, l'un en français et l'autre en mathématiques, chacun explicitement situé dans l'année scolaire et dans le cursus de l'élève. Afin de construire le déroulé de ces séances d'enseignement, le candidat dispose en appui de chaque sujet d'un dossier fourni par le jury et comportant au plus 4 documents de nature variée : supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, traces écrites d'élèves, extraits des programmes...

Le candidat présente successivement au jury les composantes pédagogiques et didactiques de chaque leçon et de son déroulement.

Chaque exposé est suivi d'un entretien avec le jury lui permettant de faire préciser ou d'approfondir les points qu'il juge utiles, tant sur les connaissances disciplinaires que didactiques.

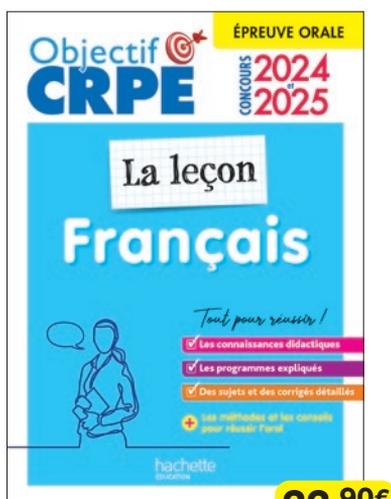
 **Durée de préparation** : 2 heures

 **Durée de l'épreuve** : 1 heure

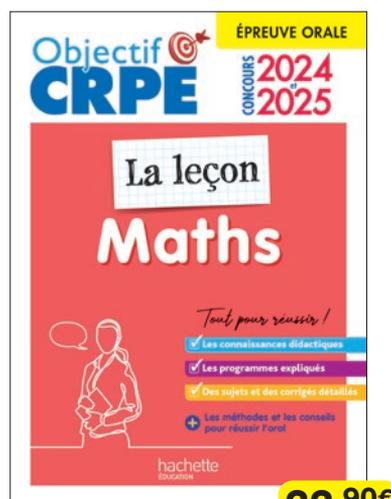
- **français** : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante ;

- **mathématiques** : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante.

 **coefficient 4**



9 782017 226802



9 782017 226789

L'épreuve d'entretien

L'épreuve comporte 2 parties qui portent sur :

- l'éducation physique et sportive (30 min), intégrant la connaissance scientifique du développement et la psychologie de l'enfant. À partir d'un sujet fourni par le jury, proposant un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance, le candidat choisit le champ d'apprentissage et l'activité physique support avant d'élaborer une proposition de situation(s) d'apprentissage qu'il présente au jury. Il se poursuit par un entretien avec le jury.

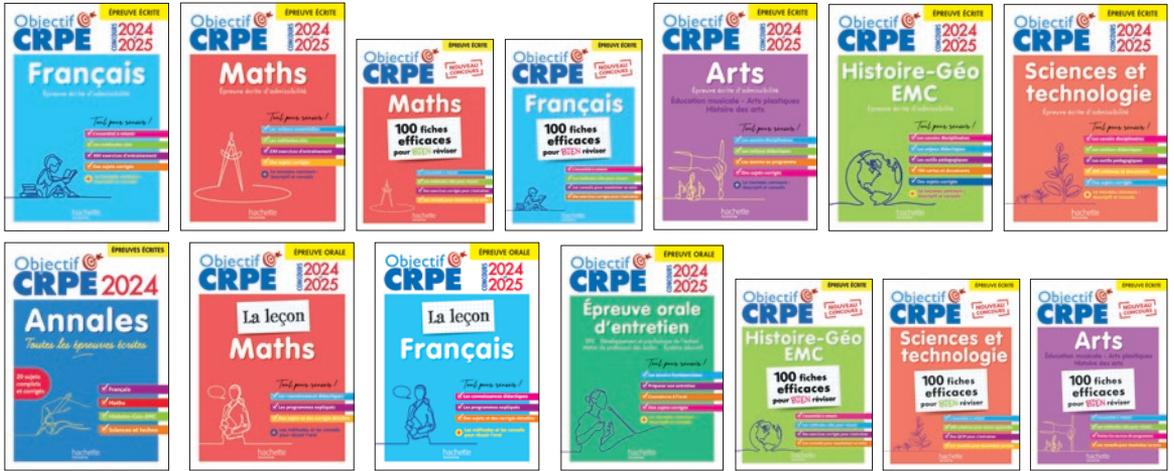
- la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation (35 min). Elle comporte un temps d'échange débutant par une présentation (parcours, expériences). La suite de l'échange doit permettre au jury, au travers de 2 mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à s'approprier les valeurs de la République.

 1 heure 5 minutes

 coefficient 2



Bon de commande



Objectif CRPE – Épreuve écrite de français	22,90€	 9 782017 226796
Objectif CRPE – Épreuve écrite de maths	22,90€	 9 782017 226772
Objectif CRPE – Épreuve écrite de français - Fiches	14,50€	 9 782017 226741
Objectif CRPE – Épreuve écrite de maths - Fiches	14,50€	 9 782017 226758
Objectif CRPE – Épreuve écrite d'arts	22,90€	 9 782017 226819
Objectif CRPE – Épreuve écrite d'histoire-géo	22,90€	 9 782017 226833
Objectif CRPE – Épreuve écrite de sciences	22,90€	 9 782017 226826
Objectif CRPE – Annales épreuves écrites	20,90€	 9 782017 227007
Objectif CRPE – Épreuve orale de français	22,90€	 9 782017 226802
Objectif CRPE – Épreuve orale de maths	22,90€	 9 782017 226789
Objectif CRPE – Épreuve orale d'entretien	22,95€	 9 782017 226840
Objectif CRPE – Épreuve écrite de sciences - Fiches	14,50€	 9 782017 226697
Objectif CRPE – Épreuve écrite d'histoire-géo - Fiches	14,50€	 9 782017 226680
Objectif CRPE – Épreuve écrite d'arts - Fiches	14,50€	 9 782017 226734

**Le métier d'enseignant est une vocation.
Tous nos conseils pour s'y préparer !**

Objectif zéro stress

5 professeures des écoles en maternelle et en élémentaire évoquent le concours de recrutement de professeur des écoles, leur parcours, leur métier et leurs motivations.

Elles témoignent et livrent quelques conseils aux futurs enseignants.

CITATION

**Les maîtres
d'école
sont les jardiniers
de l'intelligence
humaine**

Victor Hugo





5 témoignages DE PROFESSEURES

Aurélia, 33 ans.

Professeure des écoles depuis 10 ans.

Actuellement professeure en classe de CP dans une école de Moselle*.



* témoignage recueilli en 2021

En quelle année avez-vous passé le CRPE ?

Dans quelle académie et pourquoi ?

J'ai passé le CRPE en 2010 dans l'Académie où j'étais domiciliée : Nancy-Metz.

Comment avez-vous préparé le concours ?

Pour préparer le concours, j'ai suivi une année de for-

mation à l'IUFM.

J'ai conjugué cette année de préparation au CRPE avec de l'auto-formation.

J'ai ainsi mené un gros travail de préparation personnel avec des lectures parallèles.

Ces dernières étaient soit conseillées par les professeurs de l'IUFM, soit choisies par mes soins en fonction de mes envies et besoins. Mon objectif était de me familiariser avec les connaissances théoriques du métier.

J'ai aussi beaucoup travaillé les mathématiques et les sciences. Les disciplines plus « littéraires » (français, histoire, géographie ...) étant mes domaines de formation universitaire, j'ai choisi de me concentrer sur les matières avec lesquelles j'étais le moins à l'aise pour mieux me préparer aux épreuves concernées.

Le jour J ! Racontez-nous.

J'étais vraiment très stressée et je tremblais énormément

avant d'entrer dans la salle d'examen. Je me répétais en boucle les paroles de mes proches pour me rassurer :

« Tu as fait tout ce que tu pouvais pour te préparer au mieux. Fais de ton mieux. Faire plus, ce n'est pas possible de toute façon ! »

Je suis allée m'asseoir à ma place en faisant bien attention à ma respiration : rien ne vaut une respiration maîtrisée et régulière pour faire retomber la pression. Juste avant que les épreuves écrites ne démarrent, je jetais aussi toujours un petit coup d'œil à la photo de mes proches que j'avais toujours dans mon sac. Ils me soutenaient corps et âmes depuis toujours, s'étaient sacrifiés aussi pour que je puisse réaliser mes études. Je ne pouvais pas les avoir physiquement à côté de moi durant la passation du concours alors je les gardais près de moi en photo car j'avais vraiment besoin de leur regard bienveillant et de leurs encou-

ragements silencieux pour me plonger dans les écrits.

Quelle(s) stratégie(s) avez-vous adopté pour préparer les épreuves orales ?

Pour les épreuves orales, j'ai fonctionné comme pour les épreuves écrites :

j'ai travaillé toutes les disciplines en me penchant plus spécialement sur celles où je savais que j'étais moins à l'aise.

Avec des amies qui préparaient également le CRPE, comme pour les écrits, nous nous réunissions pour passer des « oraux blancs » en nous appuyant sur les annales des précédentes promotions. Les temps d'entraînement proposés à l'IUFM m'avaient aussi permis de me mettre dans les conditions de passation des épreuves.

Quel a été votre parcours depuis le concours ?

Depuis mes débuts, j'ai pu occuper différents postes au sein de l'Éducation nationale : chargée d'école, zone d'intervention localisée (ZIL), complément de temps partiels, sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA)... Les expériences ont été multiples, certaines n'ont pas été évidentes à accueillir et à accepter mais toutes m'ont énormément appris non seulement sur le métier, mais aussi sur moi-même.

Pourquoi avez-vous choisi d'enseigner dans le premier degré ?

D'aussi longtemps que je me souviens, j'ai toujours voulu devenir « maîtresse d'école ». Je disais à mes parents que je voulais « apprendre aux enfants à lire, à écrire, à compter et à devenir des bonnes grandes personnes ».

Enseigner au CP était mon but depuis que j'étais élève en maternelle. J'ai un temps hésité à passer le CAPES d'Histoire-Géographie car j'adorais cette discipline. Malgré cela, l'envie de travailler avec des jeunes enfants et de les aider à entrer dans les apprentissages fondamentaux me plaisait bien plus.

Qu'appréciez-vous le plus dans votre métier de professeur des écoles ?

Il y a tellement de choses que j'apprécie dans mon métier. Un proverbe dit « Choisis un travail que tu aimes, et tu n'auras pas à travailler un seul jour de ta vie. ».

Je pense sincèrement que c'est ce que je vis au quotidien. De la préparation des cours à la mise en place des séances auprès des élèves en passant par la différenciation, tout est extrêmement enrichissant. Bien sûr il y a des journées plus faciles que d'autres et des périodes plus fatigantes aussi. Mais l'ennui

n'existe pas dans ce métier : chaque année m'apporte des nouveaux profils d'élèves, chaque jour me réserve son lot de surprises – bonnes ou mauvaises – et chaque minute peut me soumettre la nécessité d'une remise en question qui permettra à tous de mieux réussir à l'école.

À mes yeux, enseigner est vraiment le plus beau métier du monde.

Isabelle, 55 ans.

Professeure des écoles depuis 32 ans (17 ans sur le poste actuel).

Actuellement professeure en élémentaire, dans une classe de CP, département du Var*.



* témoignage recueilli en 2021

En quelle année avez-vous passé le CRPE ?

Dans quelle académie et pourquoi ?

En 1989, dans l'académie d'Aix-Marseille, où je résidais, après avoir préparé le concours pendant un an à la fac.

Quel a été votre parcours depuis le concours ?

J'ai été nommée pendant 10 ans à titre provisoire donc dans une école différente à chaque rentrée.

C'était très formateur mais aussi très difficile...

Pourquoi avez-vous choisi d'enseigner dans le premier degré ?

J'aime travailler avec les enfants, et croire que j'ai contribué positivement à la formation des citoyens de demain.

Qu'appréciez-vous le plus dans votre métier de professeur des écoles ?

Au-delà du quotidien qui est souvent imprévisible, jamais ennuyeux, c'est la relation que j'ai avec mes élèves, les voir venir avec plaisir à l'école, constater jour après jour leur évolution (à tous niveaux), le plaisir d'aller travailler tous les matins, la certitude d'être vraiment utile...

Quels sont selon vous les inconvénients du métier ? Les difficultés auxquelles il faut faire face ?

Les relations avec certains parents, trop laxistes en matière d'éducation ou qui sous-estiment notre travail en amont. Le manque de formations ciblées, en accord avec nos demandes (on se débrouille souvent entre collègues ou en cherchant sur Internet). Le sentiment de solitude devant une difficulté (surtout quand on débute). Le salaire, qui n'est pas en adéquation avec le niveau d'études exigé.

En quoi votre pratique de l'enseignement a-t-elle évolué depuis le début de votre carrière ?

Elle n'a pas tant évolué que ça, mis à part le bénéfice de l'expérience qui rend les choses plus fluides. Les ministres passent, leurs réformes aussi, et les enseignants continuent à faire la classe, en suivant des méthodes qui ont fait leurs preuves et en se formant tous seuls...

L'introduction de l'outil informatique connecté et l'utilisation du rétroprojecteur en salle de classe permettent une formidable ouverture vers le monde dont on profite tous les jours.

Auriez-vous des conseils à donner aux futurs

professeurs des écoles ?

Énormément de candidats sont issus de reconversion, auriez-vous des conseils spécifiques à leur donner ?

Franchement, je ne pense pas qu'on puisse s'épanouir dans ce métier sans une réelle vocation. J'ai vu des stagiaires, qui avaient des capacités intellectuelles indéniables, être complètement déconcertés et parfois dépassés par l'ampleur de la tâche. Se retrouver seul face à 30 élèves, ce n'est pas évident. Et on manque cruellement d'éléments masculins dans les écoles, à bon entendeur !

Mathilde, 26 ans.

Professeure des écoles depuis 2 ans.

Actuellement en poste de brigade départementale dans le département de la Marne.

(Mathilde remplace les enseignants sur des périodes relativement longues, elle n'a donc pas de niveau attitré, elle se rend dans toutes les classes de la Petite section jusqu'au CM2)*.



* témoignage recueilli en 2021

En quelle année avez-vous passé le CRPE ?

Dans quelle académie et pourquoi ?

J'ai passé le CRPE en 2019 dans l'académie de Reims. J'ai choisi cette académie car c'est celle dans laquelle je résidais et que le nombre de postes disponibles était assez conséquent.

Comment avez-vous préparé le concours ?

Je me suis préparée au concours « toute seule » puisque je l'ai passé en tant que candidat libre. Pour cela, j'ai beaucoup utilisé les annales pour revoir toutes

les notions de français et de mathématiques, mais aussi les matières présentes aux oraux. De plus, j'ai effectué tous les sujets tombés durant les années précédentes afin d'être au maximum habituée au format des exercices. Pour compléter cela, j'ai aussi consulté des blogs d'anciens candidats.

Le jour J ! Racontez-nous.

Le jour du concours était très stressant et cela d'autant plus que je n'avais pas eu d'entraînement en conditions réels avant le jour J. La taille de la salle ainsi que le nombre de candidats était assez impressionnant. Le fait de commencer par l'épreuve de français, qui était celle que je redoutais le plus, n'arrangeait rien au stress. Après un moment de panique à la découverte du sujet, je me suis dit que je devais faire de mon mieux et que je n'avais rien à perdre. Je me souviens m'être « mise dans ma bulle » pour me concentrer au maximum sur le sujet. À la sortie, je pensais avoir complètement raté et j'étais démotivée mais il fallait rester motivée pour la seconde épreuve. Au final, ce n'était pas si terrible et, passé le stress des premières minutes, tout s'est plutôt bien déroulé.

Quelle(s) stratégie(s) avez-vous adopté pour préparer les épreuves orales ?

Une mauvaise stratégie ! Comme j'étais persuadée de ne pas passer aux oraux dès ma première tentative, j'ai

décidé de ne m'y consacrer qu'après les écrits. J'avais uniquement commencé à préparer mon dossier de mise en situation professionnelle. La période entre les écrits et les oraux étant assez courte, il y avait beaucoup de notions à apprendre d'un coup. Là encore, je me suis beaucoup appuyée sur les annales pour les épreuves d'éducation physique et sportive (EPS) et de connaissances du système éducatif qui regroupent toutes les notions-clés à connaître ainsi que des sujets d'entraînement et leur correction. Pour le dossier, j'ai surtout fait des recherches sur les blogs pour avoir une idée du format que le dossier devait avoir ainsi que les questions qui pouvaient être posées.

Quel a été votre parcours depuis le concours ?

Depuis l'obtention du concours, j'ai été PES (professeur des écoles stagiaires) en CE1/CE2 pendant un an, puis j'ai obtenu le poste de remplaçante à titre provisoire l'année suivante.

Pourquoi avez-vous choisi d'enseigner dans le premier degré ?

J'ai choisi d'enseigner dans le premier degré car il regroupe une classe d'âge avec laquelle j'aime travailler, composée d'enfants qui s'émerveillent de tout, sont curieux et aiment apprendre. De plus, pour enseigner dans le premier degré il faut être polyvalent et cela me plaît beaucoup.

Qu'appréciez-vous le plus dans votre métier de professeur des écoles ?

Ce que j'apprécie le plus dans mon métier, c'est le contact humain que ce soit avec les élèves bien évidemment mais aussi avec les parents, les collègues et toutes les autres professions qui peuvent intervenir. J'aime aussi voir le regard des élèves quand ils comprennent une notion et qu'ils sont fiers de nous le montrer. Cela a quelque chose de très gratifiant.

Quels sont selon vous les inconvénients du métier ? Les difficultés auxquelles il faut faire face ?

C'est un métier très chronophage, passionnant mais qui peut vite empiéter sur la vie personnelle. C'est une facette du métier dont la plupart des personnes n'ont pas conscience.

Nous rencontrons aussi des difficultés auxquelles nous devons parfois faire face et pour lesquelles nous ne sommes pas forcément armés. C'est le cas notamment des problèmes liés à la vie personnelle des élèves face auxquels nous pouvons nous sentir démunis.

En quoi votre pratique de l'enseignement a-t-elle évolué depuis le début de votre carrière ?

Depuis le début de ma carrière, ma pratique a évolué en termes d'organisation, mais aussi de gestion de classe. En effet, concernant l'organisation, il est facile au

début de se sentir submergé par le travail car tout est à faire et nous ne savons pas toujours comment nous y prendre. Aujourd'hui, j'arrive à avoir toujours de l'avance dans mes préparations, ce qui me permet de prendre plus de temps sur d'autres facettes du métier. En ce qui concerne la gestion de classe, comme beaucoup de débutants, c'était mon plus gros point faible. Être remplaçante cette année m'a permis de m'affirmer et de développer des techniques de gestion de classe plus efficaces. En effet, devoir enseigner dans de nombreuses classes différentes aussi bien en termes de niveau que de localisation (ville, campagne, quartiers plus ou moins favorisés...) oblige à développer certaines compétences un peu plus vite qu'en ayant une classe à temps plein.

Auriez-vous des conseils à donner aux futurs professeurs des écoles ? Énormément de candidats sont issus de reconversion, auriez-vous des conseils spécifiques à leur donner ?

Le meilleur conseil que je peux donner, c'est de s'entraîner au maximum. Plus vous ferez d'annales et plus vous aurez l'habitude du format des exercices, moins vous aurez de surprises le jour du concours.

Répondez également à toutes les questions en expliquant votre réflexion peut permettre de se démarquer car si la réponse est fautive mais la démarche exacte, vous pouvez

obtenir quelques points que vous n'auriez pas eus si vous n'aviez pas répondu.

Pensez également à étaler vos révisions sur toute l'année notamment pour le français et les mathématiques, cela permet de se sentir plus serein.e à l'approche du concours. Cela laisse plus de temps pour les notions qui pourraient poser des problèmes.

De plus, le programme étant assez dense, les connaissances à acquérir sont mieux réparties.

Enfin, pour les candidat.e.s issu.e.s de reconversion, pas d'inquiétude, rien n'est impossible !

Je me suis moi-même reconvertie et j'ai réussi. Le concours est difficile, c'est un fait, mais c'est loin d'être infaisable. Ne vous dites surtout pas que vous n'en êtes pas capable ou que ceux qui suivent le cursus normal seront meilleurs que vous. Ce n'est pas le cas, c'est un concours et tout le monde est à égalité, le correcteur ne connaîtra pas votre parcours.

Vous pouvez aussi trouver des forums ou d'autres personnes qui préparent également le concours après une reconversion sur les réseaux pour se motiver et s'entraider tout au long de la préparation.

Laure, 42 ans.

Professeuse des écoles depuis 15 ans.

Directrice d'une école élémentaire en REP de 10 classes dans l'académie de Créteil depuis 2 ans*.



* témoignage recueilli en 2021

En quelle année avez-vous passé le CRPE ? Dans quelle académie et pourquoi ?

J'ai obtenu le CRPE en 2004 dans l'académie de Créteil, mon lieu d'habitation. Je l'avais également présenté dans l'académie de Nice mais je n'ai pas été reçue.

Comment avez-vous préparé le concours ?

J'étais inscrite en PE1 à l'IUFM. Cela correspond à la première année de Master de l'INSPE. Afin de se donner un maximum de chances de réussite, nous avons créé un groupe d'étudiants en parallèle des cours :

nous nous retrouvions pour retravailler les cours et pour nous entraider.

Le jour J ! Racontez-nous.

La veille, j'ai tout préparé : convocation, carte d'iden-

tité, trousse... et surtout je me suis interdit de travailler. J'avais également été en repérage au centre d'examen : Est-ce loin de chez moi ? Est-ce facile de se garer ? Autant de questions à évacuer pour le jour J.

Le jour J : je suis arrivée assez sereine au centre d'examen. J'avais pris une montre pour bien gérer mon temps ; une bouteille d'eau et de quoi grignoter pour faire une pause. Quant aux épreuves, j'avais fait beaucoup d'annales pour bien connaître les types d'exercice. Un rapide parcours du sujet en totalité m'a permis de savoir quelles sont les questions faciles et quelles sont celles qui allaient me demander plus de travail. On doit gagner des points !

Quelle(s) stratégie(s) avez-vous adopté pour préparer les épreuves orales ?

De formation scientifique, j'avais pris option sciences où j'ai marqué beaucoup de points ! Puis j'avais le choix entre histoire et géographie. Or, j'étais moins mauvaise en histoire qu'en géographie, donc j'ai choisi l'histoire. L'idée était de minimiser « la casse ».

Quel a été votre parcours depuis le concours ?

Un des aspects positifs de la fonction de professeur des écoles est que nous pouvons exercer des fonctions diverses. En 15 ans de fonction, j'ai été : maître formateur (former les jeunes étudiants),

directrice d'école et conseillère pédagogique.

Mais nous pouvons également changer de niveau de classe très régulièrement en passant de la maternelle à l'élémentaire et au sein même d'une école avoir différents projets d'une année sur l'autre.

Pourquoi avez-vous choisi d'enseigner dans le premier degré ?

Je trouve que dans le premier degré, il y a deux énormes avantages :

- pouvoir enseigner différentes matières : français, mathématiques... et pas une seule matière ;
- pouvoir évoluer dans le métier (comme expliqué plus haut).

Qu'appréciez-vous le plus dans votre métier de professeur des écoles ?

Ce que j'aime le plus, c'est le contact des élèves, la nécessité de toujours interroger son enseignement. Les projets à construire en équipe sont également très intéressants, car ils partent des besoins des élèves, pour aboutir à des actions valorisantes pour les élèves mais également pour les professeurs.

Stéphanie, vit en région parisienne.

Professeure des écoles depuis 15 ans, quasiment exclusivement en cycle 2

Actuellement en co-enseignement en REP depuis 2 ans (en CP puis en CE1)*.



* témoignage recueilli en 2021

En quelle année avez-vous passé le CRPE ? Dans quelle académie et pourquoi ?

J'ai passé le CRPE en 2005, dans l'académie de Versailles. Après une dizaine d'années en tant qu'éditrice, à Londres puis à Paris, et bien que j'aie adoré mon premier métier, j'ai eu envie de changer : ne plus passer mes journées dans un bureau, organiser mon travail à ma façon, et surtout travailler avec des enfants.

Comment avez-vous préparé le concours ?

J'ai préparé le concours au sein de ce qui s'appelait à l'époque l'IUFM, pendant une année scolaire.

J'y ai suivi des cours et des stages en observation dans des classes, avec des concours blancs et des pré-

parations à l'oral qui ont été très utiles.

Le jour J ! Racontez-nous.

Beaucoup de stress ! Je me souviens des épreuves écrites dans un immense hangar quelque part en banlieue nord. Une ambiance studieuse mais bon enfant. Et les oraux à l'IUFM, dans une atmosphère plus chaleureuse, car nous nous retrouvions entre étudiants de la même promo, aussi angoissés les uns que les autres et nous soutenant mutuellement.

Quel a été votre parcours depuis le concours ?

J'ai d'abord eu un poste fractionné pendant deux ans, un jour dans deux écoles, et les deux autres jours dans une troisième école – pas drôle mais formateur.

Puis, miracle, un poste à titre définitif en CP (stress !) dans une école au public très mixte : elle accueille des élèves d'un quartier résidentiel aisé, d'une cité où les conditions de vie sont beaucoup plus difficiles, des enfants de demandeurs d'asile arrivant de toutes sortes de pays, et un dispositif ULIS (unités localisées pour l'inclusion scolaire) qui accueille des élèves en situation de handicap. C'est un joyeux mélange d'une richesse incroyable.

J'y suis restée plus de dix ans, j'ai testé plusieurs niveaux de classe et y ai passé plein de moments extraordinaires, d'autres plus difficiles, voire très compliqués.

J'y ai construit au passage de grandes amitiés qui perdurent encore, tellement ce que nous avons vécu ensemble au quotidien a été fort.

J'ai quitté cette école pour tester l'éducation prioritaire et le co-enseignement, avec une de mes collègues. Nous partageons notre classe et nos élèves depuis deux ans, d'abord en CP puis en CE1, et c'est également une expérience extrêmement riche. Ma nouvelle école possède un dispositif UPE2A (unité pédagogique pour élèves allophones arrivants) qui accueille les élèves allophones, ne parlant pas français. J'apprends encore des choses tous les jours, c'est un vrai bonheur.

Pourquoi avez-vous choisi d'enseigner dans le premier degré ?

J'ai choisi le premier degré car je ne voulais pas enseigner une seule matière et je souhaitais travailler par projets. Et je préférais travailler avec les enfants plutôt qu'avec les adolescents.

Qu'appréciez-vous le plus dans votre métier de professeur des écoles ?

La liberté d'organiser ma pratique comme je l'entends : je construis mes projets, je choisis mes supports et j'enseigne comme je le veux – même si je me conforme bien sûr aux programmes et instructions officielles, et avec pour objectif principal les progrès et l'épanouissement

de mes élèves.

J'apprécie aussi le travail collaboratif : enseigner peut être un métier très solitaire, sauf si on décide de travailler en équipe, ce qui est vraiment intéressant, formateur, et permet de mieux supporter les périodes difficiles (car il y en a forcément). Je passe plusieurs heures par semaine avec mes collègues du même niveau à élaborer des progressions et des séquences, mais chacun « gagne » finalement en temps et en efficacité car nous nous partageons les préparations et échangeons ensuite sur la façon dont nos séances se sont déroulées.

Quels sont selon vous les inconvénients du métier ? Les difficultés auxquelles il faut faire face ?

Ce n'est pas un métier facile, contrairement aux idées reçues.

Nous travaillons beaucoup, le soir, le week-end et pendant les vacances, et les journées en classe sont beaucoup plus fatigantes que le travail dans un bureau.

Par ailleurs, les injonctions de notre institution sont de plus en plus nombreuses et parfois contradictoires, ce qui a tendance à susciter du stress. Enfin, les premières années peuvent être compliquées car nous accueillons souvent un public hétérogène, ce qui peut être difficile à gérer, surtout en début de carrière. En cas de difficulté, il ne faut pas rester seul(e) mais en parler avec son équipe.

En quoi votre pratique de l'enseignement a-t-elle évolué depuis le début de votre carrière ?

Ma pratique a énormément évolué. Certaines valeurs, qui sont la colonne vertébrale de mon enseignement, ont toujours été présentes : la coopération et l'entraide, la solidarité, l'idée que nous formons non seulement des élèves mais aussi de futurs citoyens et que tous les élèves sont capables de réussir...

Avec l'expérience, je parviens de plus en plus à différencier le travail de mes élèves, à l'adapter à leurs besoins. Je réorganise l'espace de ma classe et en modifie l'organisation tous les trois ou quatre ans et à chaque changement de niveau.

J'ai par exemple testé les classes flexibles et les plans de travail, mais je travaille en ce moment davantage en ateliers différenciés.

Auriez-vous des conseils à donner aux futurs professeurs des écoles ? Énormément de candidats sont issus de reconversion, auriez-vous des conseils spécifiques à leur donner ?

Ne passez pas ce concours en vous disant que vous aurez beaucoup de temps libre et des vacances – en tout cas cela ne doit pas être votre motivation première. La charge de travail (préparations, corrections, administratif) est très lourde en début de carrière.

Elle s'allège ensuite, mais

l'enseignement demeure un métier exigeant et prenant.

Ce métier reste pour moi un métier à part, un métier formidable où l'on ne s'ennuie (presque) jamais, où l'on a la chance de travailler avec les enfants qui sont d'extraordinaires vecteurs d'énergie et de créativité, un métier où chaque jour est différent et grâce auquel je vais travailler chaque jour avec plaisir.

Objectif neuro-éducation!

Du côté des sciences cognitives, notre experte, **Svetlana Meyer**, docteure en sciences cognitives, apporte quelques éclairages sur le développement des neurosciences cognitives et la manière dont elles sont appréhendées et définissent l'apprentissage.

Elle a réalisé pendant sa thèse des expérimentations à grande échelle sur l'apprentissage de la lecture.

Elle travaille désormais sur l'efficacité pédagogique des contenus de formation et veille à ce qu'ils aient un véritable impact sur la montée en compétence des apprenants.

Responsable scientifique de Didask, elle apporte ses éclairages sur les sciences cognitives appliquées à l'éducation.



Didask équipe les organisations et les formateurs d'une solution auteure pour créer des expériences digital learning engageantes et efficaces, avec une véritable plus-value pédagogique, et sans prérequis techniques.

<https://www.didask.com/>





3 questions à SVETLANA MEYER

Responsable scientifique de Didask, Svetlana Meyer est docteure en sciences cognitives appliquées à l'éducation.

1 En quoi consistent les sciences cognitives ? Quelle définition rapide pourriez-vous en donner ?

Les sciences cognitives s'intéressent aux grandes fonctions du raisonnement : perception, attention, mémorisation, apprentissage, etc. Plusieurs disciplines sont impliquées, dont les neurosciences (étude de l'anatomie et du fonctionnement du cerveau) et la psychologie expérimentale (étude du comportement des êtres humains dans des situations données). Ces deux domaines sont les plus intéressants pour les enseignant.e.s car elles s'intéressent notamment à l'apprentissage.

Pour la positionner dans la galaxie des sciences, là où la sociologie s'intéresse aux relations entre et au sein des groupes humains, les sciences cognitives zooment sur le fonctionnement de l'individu.

2 En quelques lignes, pouvez-vous nous décrire comment les apprentissages se mettent en place chez les élèves ?

Voici une description très schématique. La première fois que l'élève va être exposé à cette information, une « trace » va être créée dans notre mémoire à court terme. C'est la phase d'encodage.

Au départ, cette trace est fragile. Elle se renforcera chaque fois que l'élève se rappellera de cette connaissance et passera dans notre mémoire à long terme. C'est la phase de consolidation. C'est un cercle vertueux : plus une trace est forte, plus il est facile de s'en rappeler. À l'inverse, si l'élève ne mobilise pas ou très peu cette connaissance, la trace va peu à peu se dissiper.

Cette trace n'est pas isolée : dès sa création, elle est connectée à d'autres connaissances en mémoire.

Par exemple, si l'on apprend que l'eau bout à 100°, on va connecter cette trace à d'autres faits sur l'eau (« l'eau gèle en dessous de 0° », « l'eau = H₂O ») mais aussi à des « épisodes » de notre vie plus ou moins pertinents (« j'étais assise en cours à côté de Safiah pendant le



cours sur l'eau », « quand j'ai mis un couvercle sur ma casserole, l'eau a bouilli plus vite »). Ces connexions sont autant de chemins qui permettent d'accéder à cette trace. Plus on mobilise une même connaissance dans différents exercices, différents contextes, plus la trace sera connectée à un grand nombre de connaissances, plus il sera facile de s'en rappeler !

3 D'après vous, à quoi les neurosciences peuvent-elles servir au quotidien à l'école ?

J'aime bien comparer l'enseignant.e à un.e médecin. Le médecin s'appuie sur différents travaux scientifiques pour aboutir à la meilleure prise en charge possible de son ou sa patiente. Il n'ira pas trouver des recettes magiques dans les journaux scientifiques, mais il sera capable de comparer les pratiques entre elles, de choisir les plus efficaces et d'avoir des éléments pertinents pour comprendre la personne auquel il ou elle fait face.

Les sciences cognitives vont jouer le même rôle pour l'enseignant.e : lui recommander les pratiques les plus efficaces et lui donner une grille de lecture de son quotidien pour les adapter à ses élèves (« tiens, cette activité pourtant recommandée dépasse les ressources attentionnelles de mes élèves les plus faibles... je devrais l'adapter ! »).

Comme en médecine, ces recommandations proviennent d'études scientifiques : les pratiques recommandées ont été testées directement en classe et comparées les unes aux autres. Très concrètement, il a par exemple été montré que les pédagogies par pure découverte, où l'élève doit construire lui-même son savoir, sont moins efficaces, spécialement pour les élèves en difficulté, que les pédagogies plus guidées.

L'enseignant peut ainsi savoir que toutes choses égales par ailleurs, mieux vaut donc privilégier ces dernières.

Pour autant, cela ne veut pas dire qu'il faille jeter les pédagogies par découverte à la poubelle. Si l'enseignant pense qu'elles ont un avantage dans une situation donnée (élèves avec une très faible confiance en eux, envie de transmettre le processus de la découverte scientifique), les sciences cognitives lui donnent une compréhension fine du fonctionnement de l'attention, de la mémoire pour pouvoir adapter cette pratique et la rendre efficace.

En l'occurrence, le problème des pédagogies par découverte est qu'elles demandent à l'élève de faire trop de choses en même temps : se concentrer sur les notions à savoir, mais aussi s'organiser à court et long terme, se donner des objectifs, superviser l'efficacité d'un processus qu'il ou elle ne connaît pas, etc. Il suffit donc de renforcer le guidage apporté par l'enseignant.e, d'explicitier les objectifs sous-jacents au lieu de les faire deviner pour améliorer leur efficacité.

On parle de pratiques pédagogiques, mais cela concerne même l'organisation de l'école. Il a été montré que l'adolescence et ses bouleversements hormonaux décalent le cycle de sommeil : un.e adolescent.e a besoin de se lever plus tard et de se coucher plus tard. Des études montrent que, quand le collège ou le lycée décale les emplois du temps d'une heure ou d'une demi-heure, les élèves de cet âge dorment mieux et apprennent mieux.

Enfin, d'autres études concernent des problématiques plus « sociales » : impact des environnements familiaux sur les ressources cognitives, renforcement des apprentissages chez les élèves les plus en difficulté...

hachette
ÉDUCATION